

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**le mardi 8 mai 2018 à 14h30**

-----

Ordre du jour

1. Rapport de gestion de l'exercice 2017, y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, Rapport du Commissaire.
2. Approbation du rapport de rémunération  
Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2017, Rapport du Commissaire.
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.  
Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de distribuer un dividende brut par action entièrement libérée de 5,02 EUR, sous déduction des acomptes versés respectivement les 25 août 2017 (2,88 EUR brut) et 28 décembre 2017 (2,14 EUR brut), ce dernier valant dès lors solde.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2017.  
Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2017 pour les opérations de cet exercice.
6. Conseil d'Administration – Renouvellement de mandats – Nominations.
  - a) Les mandats de M. Bernard de Laguiche, du Baron François-Xavier de Dorlodot, de M. Jean-Patrick Mondron et de M. Marc-Eric Janssen viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.  
Il est proposé de réélire successivement M. Bernard de Laguiche, M. Jean-Patrick Mondron et M. Marc-Eric Janssen pour une nouvelle période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022.
  - b) Eu égard aux règles applicables en matière de limite d'âge, le mandat du Baron François-Xavier de Dorlodot ne peut être renouvelé.  
Il est proposé de nommer le Baron Vincent de Dorlodot comme Administrateur pour une période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022.
  - c) Pour des raisons personnelles, M. Alain Semet ne souhaite pas poursuivre son mandat d'Administrateur qui vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2021.  
Il est proposé de nommer Mme Marion De Decker-Semet comme Administrateur pour une période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022.
  - d) Il est proposé de désigner M. Jean-Patrick Mondron et M. Marc-Eric Janssen, ainsi que le Baron Vincent de Dorlodot et Mme Marion De Decker-Semet comme Administrateurs indépendants.